



ÉCOLE SECONDAIRE
DE RIVIÈRE-DU-LOUP

PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
du lundi 20 janvier 2020, à 19 h,
au local R-122, École secondaire de Rivière-du-Loup

Parents :

Nom :	Présent
Martin Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Lyne Cayouette	<input checked="" type="checkbox"/>
Christine Cyr	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>
Michel Marcotte	<input checked="" type="checkbox"/>
Christian Noël	<input checked="" type="checkbox"/>
Pascale Soucy	<input checked="" type="checkbox"/>
Claudine Viel	<input checked="" type="checkbox"/>

Enseignants :

Nancy Gagnon	<input type="checkbox"/>
Julie Malenfant	<input checked="" type="checkbox"/>

Direction :

Benjamin Paradis	<input checked="" type="checkbox"/>
------------------	-------------------------------------

Professionnel :

Christian-René Leduc	<input checked="" type="checkbox"/>
Mélanie Lévesque (substitut)	<input type="checkbox"/>

Soutien :

Isabelle Côté	<input type="checkbox"/>
Brigitte Sirois (substitut)	<input type="checkbox"/>

Élèves :

Mathieu Boucher	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Charlotte Van Vaeck	<input checked="" type="checkbox"/>

Commissaires :

Sylvain Bureau	<input type="checkbox"/>
Édith Samson	<input type="checkbox"/>

Membre de la communauté :

	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté la régularité de l'assemblée, M. Martin Bouchard débute la réunion.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ajouts

6.1.4 et 9.1.1

2.1 Point 10 Autres points, ouvert ou fermé

Il est proposé par Mme Marie-Claude Gagnon que l'ordre du jour soit accepté et que le point 10. *Autres points* demeure ouvert.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0016

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2019

3.1 Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2019

M. Martin Bouchard fait la lecture du procès-verbal du 2 décembre 2019.

Mme Christine Cyr propose l'adoption du procès-verbal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0017

3.2 Suivi au procès-verbal

3.2.1 Vote du projet de loi 40 (point 8.4)

Le vote n'a pas eu lieu. Ils sont présentement en réécriture de parcelles. Le vote devrait avoir lieu en février.

Mme Marie-Lyne Cayouette nous indique que les membres du CA devront être sur trois instances : le CÉ, le comité de parent et le CA.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. SUJETS POUR ADOPTION

Aucun.

6. SUJETS POUR APPROBATION

6.1 Activités et dérangements pédagogiques

Point	Date	Type	Élèves / degré	Activité	Responsable	Préautorisation Date / initiales
6.1.1	De janvier à juin 2020	VS	Élèves du CAF	Diverses activités et sorties éducatives	Sophie Doyon et Myriam St-Pierre	
6.1.2	18 mars 2020	VS	206 élèves de 4 ^e secondaire	As-tu la tête de l'emploi ?	Sarah St-Pierre	/JT
6.1.3	30 mars 2020	DP/VS	42 élèves de 4 ^e secondaire PEI et de 5 ^e secondaire SÉ	Voyage anglais à Québec	Jessica Plourde et Louis-Alexandre Bouliane	/JT
6.1.4	1 fois par mois /1 période	VS/AC	54 élèves ExplorAction	Sorties récompenses	Liza-Marie Claveau et Alexandra Bélanger	

Légende : DP : dérangement pédagogique CP : campagne de financement VS : voyages/sorties à l'extérieur de l'école AC : activités

Une demande est faite pour que les responsables du CAF remettent à la dernière réunion du CÉ un bilan des activités effectuées durant l'année scolaire 2019-2020.

M. Mathieu Boucher propose que les activités soient approuvées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0018

6.2 Grille-matières

Les enseignants ont approuvé la grille-matières 2020-2021 le 6 janvier 2020. Voici les modifications apportées :

- Les arts obligatoires offerts aux élèves seront déterminés par l'école;
- Les cours d'anglais en PEI 4 et 5 seront faits de façon intensive en 4^e secondaire;
- Une nouvelle option en GÉN. 5 est offerte : Anglais langue seconde – conversation.

M. Christian Noël propose l'acceptation du point.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0019

6.3 Augmentation des frais en Arts de la scène

CONSIDÉRANT les sommes allouées aux costumes, aux transports et à la location du Centre culturel et de la salle de danse du Cégep de Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT le recrutement de spécialistes additionnels et d'assistants découlant de l'augmentation d'élèves inscrits en Arts de la scène;

CONSIDÉRANT les frais engendrés par une plage horaire plus longue;

CONSIDÉRANT le budget actuel très serré;

Il a été dûment proposé par M. Mathieu Boucher

Que les frais liés au programme Arts de la scène soient majorés tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

ANNÉE	FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS	MONTANTS SUGGÉRÉS
2020-2021	+ 50 \$	950 \$
2021-2022	+ 50 \$	1 000 \$
2022-2023	+ 50 \$	1 050 \$
2023-2024	+ 75 \$	1 125 \$
2024-2025	+ 75 \$	1 200 \$

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0020

6.4 Augmentation des frais en Sport-études

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts de transport;

CONSIDÉRANT les frais liés à la location d'autres plateaux à cause de l'augmentation du nombre d'élèves;

CONSIDÉRANT les besoins en services périphériques plus importants;

Il a été dûment proposé par Mme Julie Malenfant

Que les frais liés au programme Sport-études soient majorés tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

ANNÉE	FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS
2020-2021	X + 100 \$
2021-2022	X + 75 \$
2022-2023	X + 75 \$

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0021

6.5 Augmentation des frais en sport scolaire

CONSIDÉRANT la hausse des coûts du transport;

CONSIDÉRANT l'augmentation du coût d'affiliation au RSEQ;

CONSIDÉRANT la hausse du salaire des entraîneurs;

Il a été dûment proposé par M. Christian-René Leduc

Que les frais liés au sport scolaire soient majorés tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

ANNÉE	FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS -INSCRIPTION	FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS - TRANSPORT
2019-2020	300 \$	50 \$
2020-2021	325 \$	100 \$

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0022

6.6 Approbation d'une activité de financement avec demande de permis à la RACJ- Vente de billets crédits-voyages

Afin de maintenir le coût des frais de hockey le plus bas possible, chaque joueur devra vendre un certain nombre de billets. Il y aura 2 000 billets en circulation.

Mme Marie-Claude Gagnon propose l'acceptation du point.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0023

6.7 Achat de billets et tirage pour le souper de la Fondation Louperivienne

Chaque année, les membres du CÉ achètent deux billets pour le souper de la Fondation Louperivienne qui aura lieu le vendredi 3 avril, à 18 h, au Pavillon-de-l'Avenir. M. Michel Marcotte est le gagnant du tirage des deux billets. Advenant le désistement de M. Marcotte, Mme Marie-Claude Gagnon assistera au souper.

À la suite des informations données par M. Benjamin Paradis, il a été dûment proposé par Mme Marie-Lyne Cayouette

Que le conseil d'établissement approuve l'achat d'une paire de billets pour le souper-bénéfice de la Fondation Louperivienne, pour un total de 220 \$ payé à même le budget du conseil d'établissement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2019-2020-0024

7. SUJET POUR CONSULTATION

7.1 Plan triennal et acte d'établissement

Le plan triennal est une répartition physique des bâtiments de la commission scolaire. Dans notre acte d'établissement, il y a l'École secondaire, le Centre jeunesse et le Stade Premier Tech. Notre école est cotée 2, 3, 5 et 8 (2 : primaire, 3 : secondaire, 5 : éducation des adultes et 8 : les locaux à la disposition du milieu).

Une nouveauté dans le document est la projection des effectifs scolaires. On prévoit 1192 élèves + 74 de St-Alexandre. Selon les chiffres, nous pourrions recevoir 1771 élèves.

M. Paradis doit demander à Mme Mélissa Albert d'envoyer le plan triennal aux membres du CÉ.

Les membres du CÉ sont en accord avec le plan.

8. INFORMATION DE LA DIRECTION

8.1 Critères d'inscription

Il y a un changement important pour nous. Les élèves qui proviennent d'une autre commission scolaire devront faire une demande à chaque année avec le formulaire « Demande de changement de commission scolaire » pour venir à notre école. Ceci s'applique dans les programmes suivants : Arts de la scène, Sport-études et Programme d'éducation Intermédiaire (PÉI).

Tous les parents vont être informés de ce changement et ceux de l'extérieur recevront un avis spécifique. Pour les élèves provenant de notre commission scolaire, mais d'une autre école, les parents devront choisir notre école à partir de Mozaïk portail.

8.2 Demande de reconnaissance d'un programme Arts-études

À la demande de M. Christian Roussel, nous avons rempli une demande de reconnaissance Arts-études (Musique). La seule condition est d'avoir entre 20 à 40% du total d'heures en arts.

Sec. 1-2-3 : 90 min./matin + 2 périodes / cycle x 20 cycles = 320 heures, donc 35%

Sec. 4 : 90 min./matin + 3 périodes / cycle x 20 cycles = 345 heures, donc 38.3%

Sec. 5 : 90 min./matin + 1 période / cycle x 20 cycles = 295 heures, donc 32.77%

La demande a été envoyée avant Noël et nous attendons le retour du Ministère.

8.3 Sorties dans le cadre des cours d'éducation physique

À notre école, plusieurs cours d'éducation physique se donnent à l'extérieur des plateaux de l'école. Les membres du CÉ aimeraient avoir une liste d'activités possibles dans le cadre des cours avec la mention de coût, s'il y a lieu.

8.4 Facture de l'IB pour retard d'inscription

L'inscription des épreuves devait être faite pour le 19 octobre. Nous avons reçu une facture de 8 225 \$ US plus taxes pour les 48 heures de retard de l'envoi de notre fichier. Suite à la réception de cette facture, M. Paradis est présentement en négociation avec l'IB pour abaisser le coût de la facture.

Considérant que les membres du CÉ ont été mis au courant de cet élément important;

Considérant que nous sommes en attente d'une décision de l'IB sur laquelle il est difficile de se prononcer sur le résultat;

Considérant que le CÉ ne peut conseiller quelques solutions que ce soit sur la base de cette information;

Il est recommandé d'obtenir un suivi sur le dossier lors du prochain CÉ ou lors d'un CÉ extraordinaire, ainsi qu'un plan d'action recommandé afin de permettre aux étudiants inscrits de compléter leur certification de l'IB.

8.5 Indisponibilité de la piscine et de l'aréna

Normalement, la piscine du Cégep sera fermée de la mi-mai au début novembre, et l'aréna de la Cité des jeunes sera fermé du 1^{er} mars 2020 au 1^{er} janvier 2021. Les joueurs de hockey perdront leurs entraînements. Cependant, nous avons rencontré le club des Loupiots pour partager certains matins du CPT.

9. RAPPORTS

9.1 Comité de parents

Prochaine rencontre le 4 février.

9.1.1. Soirée reconnaissance des parents bénévoles.

Mme Marie-Lyne Cayouette et M. François Veilleux acceptent d'aller à la soirée.

9.2 Commissaires

Ils ont discuté de la loi 40, des changements pour St-Germain et des actes d'établissement.

9.3 CCSEHDAA

Aucun.

9.4 Trésorie

220 \$ de dépense pour l'achat de deux billets de la Fondation Louperivienne.

10. AUTRES POINTS :

10.1 Nouvel horaire

Le projet est présentement sur la glace pour des raisons administratives.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 21 h 30 par Mme Claudine Viel.

Le président,

Le directeur,

M. Martin Bouchard

M. Benjamin Paradis

Rédigé par : Mme Julie Malenfant, secrétaire